



Compte-rendu du Conseil d'école du 14 mars 2019

Début de la séance à 15h00

Secrétaires de séance : Mme Kröner, enseignante
Mme Steinert, enseignante

Présents :

Direction :

Monsieur Braun (Directeur des classes primaires et Président du Conseil d'école)

Enseignants :

Mme Moitrot, Mme Gherardi, Mme Leduc, Mme Steinert, Mme Orville, Mme Kröner, M. Gibert, Mme Goulier, Mme Klein, Mme Oppenhäuser, Mme Mogade

Parents d'élèves :

Mme Hallé-Guet, Mme Ménard, Mme Jungblut, M. Blondel, M. Faguioli, Mme Olivier

Excusés : M. Commenville (Proviseur), M. Bouchet (DAF), M. Houyel (IEN)

Mme Courcou-Simmonneau (parent d'élève), Mme Godard (parent d'élève), Mme François (parent d'élève)

Préambule

Tour de table, présentation des personnes présentes.

I – Projet d'école

Depuis le mois de février, le compte rendu des ateliers du 19 novembre est consultable via Pronote par les personnels de l'établissement.

Axe N° 1 Les langages pour penser et communiquer

- Atelier A La place du français et de l'allemand
- Atelier B La place de l'anglais et des autres langues

Axe N° 2 Les méthodes et les outils pour apprendre

- Atelier C L'acquisition et la maîtrise des fondamentaux
- Atelier D L'acquisition et la maîtrise des méthodes de travail
- Atelier E Le parcours numérique de l'élève

Axe N° 3 La formation de la personne et du citoyen

- Atelier F Intégration réussie de tous les élèves
- Atelier G Parcours d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Axe N° 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques

- Atelier H L'éducation à l'environnement et au développement durable
- Atelier I La place des sciences et technologie

Axe N° 5 Les représentations du monde et les activités humaines

- Atelier J Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)
- Atelier K L'ouverture sur l'environnement local

En s'appuyant sur les échanges qui ont eu lieu lors des ateliers, l'équipe pédagogique du primaire construit des fiches « action ». Les propositions (objectifs, actions à mettre en œuvre) seront ensuite coordonnées avec le second degré. Le projet d'école devrait être mis en place à la rentrée de septembre 2019.

II – Règlement intérieur

Le règlement intérieur retravaillé l'année dernière est mis au vote.

Les parents demandent des précisions sur l'interdiction des « boîtes métalliques »
M. Braun précise qu'il s'agit des « canettes » et non pas des gourdes réutilisables.

Le règlement est adopté à l'unanimité des présents.

III – Exercices de sécurité

Les deux premiers exercices se sont bien déroulés. Nous avons déjà effectué un exercice incendie le 10 octobre et un exercice confinement (type « pollution chimique ») dans le gymnase le 19 décembre.

Un exercice de type « intrusion » est prévu avant les vacances d'avril. L'objectif premier des enseignants est pédagogique : apprendre aux enfants à réagir vite et sans panique à différentes situations.

Au niveau de la sécurité de l'établissement, un sas sécurisé a été installé pendant les vacances de février. Ce système est actuellement en phase de test, afin d'affiner les règles d'utilisation pour que cela se passe au mieux pour tous les utilisateurs. L'établissement attend la fin de cette phase de test pour communiquer aux familles sur l'utilisation de ce sas.

Les parents souhaitent de précisions sur l'utilisation du sas et l'impact pour les élèves de l'école primaire. M. Braun précise que, globalement, le primaire est peu impacté (les entrées et sorties se font par le petit portail donnant sur la Ferdinand-Kramer Strasse), sauf quand il y a sortie pour la piscine, ou pour le périscolaire. Nous travaillons sur des solutions pour ces cas précis. Un mail sera envoyé par l'établissement pour plus de précisions une fois la phase de test finie.

Les parents s'interrogent pour l'évacuation rapide des enfants du primaire en cas, notamment, d'alarme incendie. M. Braun précise que le sas ne modifie en rien les procédures actuelles d'évacuation, puisqu'en cas d'évacuation, les élèves ne sortent pas par l'entrée principale, mais que, de toute façon, en cas d'urgence, les portes des grilles peuvent être ouvertes (ce qui évite de passer par le sas).

IV – Bilan des portes ouvertes / pré-inscriptions 2019

L'an dernier il y avait 140 projets d'inscriptions au 20 mars, actuellement nous en sommes à 116 (au 14 mars), dont 40 PS et 24 CP. Les effectifs prévisionnels restent stables dans la globalité, même si une très légère baisse est visible pour la maternelle. Cela s'explique peut-être par la gratuité de l'accueil en crèche sur Francfort et la suppression de la subvention « Bambini » pour les grandes sections de maternelle (effective depuis septembre 2018). De plus, nous avons observé lors des échanges avec les familles lors des journées portes ouvertes, que, si l'offre pédagogique de l'école est très attractive, ainsi que la qualité de la structure, des enseignements et de l'encadrement, le fait de ne pas avoir de garantie sur les places disponibles pour le temps périscolaire est un frein aux inscriptions. L'équipe de direction et les parents d'élèves sont en lien avec le « Ptit Victor » à ce sujet. M. Braun précise que ces effectifs prévisionnels ne sont qu'une observation à la date d'aujourd'hui et que les effectifs pour la rentrée 2019 ne sont pas encore déterminés.

Les parents s'interrogent sur les possibilités d'avoir des subventions pour une garderie après l'école. M. Braun laisse la porte ouverte aux associations périscolaires et à l'UPEA pour réfléchir à ces possibilités. Une représentante des parents d'élèves précise qu'une étude a été faite par le passé, mais qu'elle n'a pas abouti.

Les représentants des parents d'élèves indiquent qu'une réflexion est en cours quant à l'opportunité d'une démarche à mener par les parents du Lycée auprès des autorités de la ville de Francfort pour le retour de la subvention « Bambini » dont bénéficiaient les parents des enfants de GS.

V – Questions diverses

Les représentants de parents d'élèves se questionnent sur les modalités de fréquentation de la BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) au cycle 3 (cm1/cm2) : est-ce une obligation ?

La fréquentation de la BCD n'est en aucun cas une obligation. Toutes les écoles ne bénéficient d'ailleurs pas forcément d'une BCD. Il s'agit d'un outil dont l'enseignant peut se saisir pour l'apprentissage du français, en littérature notamment. Il appartient aux enseignants de choisir les méthodes d'apprentissages les mieux adaptées au profil des élèves. Plusieurs fonctionnements différents existent : des séries de livres peuvent être empruntées par l'enseignant pour les mettre à disposition de la classe, certains enseignants proposent aux enfants qui le souhaitent de se rendre en bibliothèque pendant la récréation, d'autres ont un créneau spécifique pour aller avec tous les élèves en bibliothèque.

Les représentants de parents tiennent à signaler que beaucoup de points concernant le fonctionnement de la cantine ont été remontés, ces points seront abordés par les parents lors de la commission « menus » réunie chaque mois.

Il faudrait rappeler aux parents qu'une boîte mail existe sur le site de l'UPEA pour toutes les questions liées à la restauration scolaire : cantine@upea.de

Les représentants de parents remontent quelques petites chamailleries parmi des élèves de Cp et de Ce1 lors des récréations ou de la pause méridienne. Qu'en est-il de la gestion et de la prévention des conflits ?

M. Braun précise que les temps où les élèves sont dans la cours sont sereins (le bureau de direction donne sur la cour) et bien encadrés par les enseignants ou les surveillants de la vie scolaire. Pour le temps de cantine, relativement long comparé aux récréations, les surveillantes informent les enseignants en cas de difficultés relationnelles répétitives chez un enfant.

Les relations sociales entre enfants sont toujours un apprentissage, notamment pour les CP / Ce1, qui ont moins de maturité, et les enseignantes mènent un travail pédagogique, chaque année, pour accompagner les élèves dans ces apprentissages.

De plus, des interventions de prévention et de sensibilisation sont mises en place dans certaines classes en lien avec les infirmières scolaires. Cela permet aux élèves de mieux accepter la différence et le regard des autres, notamment avec les enfants à besoins éducatifs particuliers.

Fin de la séance à 15h50